



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## N°2024 - 34

### BILAN DU PLAN DE FORMATION 2023

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 20 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 21

Quorum : **16**

Date de convocation : 13 juin 2024

#### Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne - Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William – Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line – Conseillère Départementale

#### Étaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- |                             |   |                            |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Monsieur BRICHARD Gérard  | à | Monsieur FEVRIER Albert    |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame MARTIN Valérie      |
| - Madame MELZASSARD Corinne | à | Madame GALZIN Florence     |
| - Madame LEVY Véronique     | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno    | à | Monsieur NIEUVIARTS Hervé  |
| - Monsieur JACQUET David    | à | Madame AUVRAY Chantal      |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Monsieur Albert FÉVRIER, Vice-Président, rappelle que le rassemble l'ensemble des dispositifs (VAE, bilans de compétence) afin de mener, dans l'intérêt d'un service public plus efficace. En effet, cette démarche globale de gestion des ressources humaines permet à la fois :

- de maintenir et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public ;
- de cibler et d'anticiper les besoins en termes de compétences ;
- de fédérer les forces – agents, élus, encadrement, représentants des personnels – autour d'objectifs communs et de bâtir un programme de stages cohérent sur la durée.

La formation constitue une opportunité pour le CDG45 de mieux gérer ses ressources humaines (anticipation). Elle permet d'ajuster les écarts entre les compétences requises pour assurer les missions de service public et les compétences mobilisées par les services et les agents. Ce plan de formation a défini 6 axes stratégiques :

- Axe 1 : Développement des compétences métier**
- Axe 2 : Garantir les techniques professionnelles de base**
- Axe 3 : Accompagnement des parcours et évolution professionnelle**
- Axe 4 : Développement des compétences managériales**
- Axe 5 : Prévention et sécurité au travail**
- Axe 6 : Développement des compétences transversales**
- Axe 7 : Transition numérique**

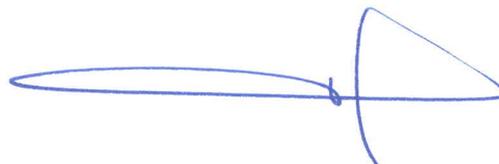
Le bilan des formations effectuées en 2023 est présenté en Comité Social Territorial, conformément au décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Le bilan est annexé à la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme  
ORLÉANS, le 25 juin 2024

La Présidente



Florence GALZIN

# PLAN DE FORMATION N°2 DU CDG45

## BILAN ANNUEL 2023

### BILAN DU PLAN DE FORMATION DU CDG45 – ANNEE 2023

#### REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Code général de la fonction publique et notamment ses articles L421-1 et suivants
- Décret n°2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie
- Décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics

#### PREAMBULE

Le Plan de formation 2022-2025 rassemble l'ensemble des dispositifs (VAE, bilans de compétences, CPF...), et des formations à mener, dans l'intérêt d'un service public plus efficace. En effet, cette démarche globale de gestion des ressources humaines permet à la fois :

- de maintenir et développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public ;
- de cibler et d'anticiper les besoins en termes de compétences ;
- de fédérer les forces – agents, élus, encadrement, représentants des personnels – autour d'objectifs communs et de bâtir un programme de stages cohérent sur la durée.

La formation constitue une opportunité pour le CDG45 de mieux gérer ses ressources humaines (anticipation). Elle permet d'ajuster les écarts entre les compétences requises pour assurer les missions de service public et les compétences mobilisées par les services et les agents.

Ce plan de formation a défini 7 axes stratégiques :

- Axe 1 : Développement des compétences métier**
- Axe 2 : Garantir les techniques professionnelles de base**
- Axe 3 : Accompagnement des parcours et évolution professionnelle**
- Axe 4 : Développement des compétences managériales**
- Axe 5 : Prévention et sécurité au travail**
- Axe 6 : Développement des compétences transversales**
- Axe 7 : Transition numérique**

Le bilan des formations effectuées en 2023 est présenté en Comité Social Territorial, conformément au décret n°2021-571 du 10 mai 2021).

## Les formations proposées par le CNFPT

26 formations (hors formations intra) ont été suivies par le biais du CNFPT : elles ont concerné 34 agents représentant 95 jours de formations.

Formation	Nb d'agents bénéficiaires	Nb jours	Total jours
Dossiers CNRACL sur la plateforme PEP's : de la gestion du compte individuel retraite à la liquidation de pension	1	1	1
Excel 2013-Niveau 2- Utilisateur intermédiaire MS	1	0	0
Formation d'intégration - catégorie C	2	5	10
La force de l'argumentation dans la communication	1	3	3
La gestion des positions statutaires	1	2	2
La maîtrise de son argumentation orale pour convaincre	1	3	3
La maîtrise des droits à congés pour raison de santé	4	2	8
La maîtrise du régime juridique des agents contractuels de droit public	1	2	2
La mise en œuvre de l'action disciplinaire	1	2	2
La prévention et la régulation des conflits pour les chefs d'équipe	1	3	3
La rémunération des absences pour raison de santé	3	1	3
La tenue du dossier individuel de l'agent	1	1	1
L'archivage électronique	1	2	2
Le contrôle de légalité	1	1	1
Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal	1	2	2
Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	1	3	3
Le tableau de bord comme outil de pilotage	2	3	6
L'élaboration, le pilotage et la mise en œuvre d'un plan de formation	1	3	3
Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	1	2	2
Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	1	3	3
Les fondamentaux de la pédagogie	3	2	6
Les indemnités des élus locaux	2	1	2
Les régimes de cotisations spécifiques dans la rémunération	2	0,5	1
Les règles d'élaboration et d'exécution du budget de la collectivité	1	3	3
L'instruction des autorisations d'occupation des sols à destination des instructeurs débutants	1	4	4
Préparation concours rédacteur	1	18,5	18,5
Réseau d'échanges territorial ANT 45 : présentation de l'offre de services 2023	3	0,5	1,5
Validation des acquis de l'expérience : un dispositif adapté à mon projet professionnel	1	0,5	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>74</b>	<b>96,5</b>

Une convention a été conclue avec le CNFPT permettant d'organiser 3 de ces formations en intra (contre 1 en 2022), représentant 58 jours de formation pour 21 agents :

Formation	Nb d'agents bénéficiaires	Nb jours	Total jours
Stage Intra - atelier de codéveloppement	9	1	9
Stage Intra - L'animation d'une équipe à distance ou multi-sites	6	2,5	15
Stage Intra - Le télétravail : savoir s'organiser et développer son efficacité	17	2	34
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>5,5</b>	<b>58</b>

### Les formations dispensées en interne

Une sensibilisation sur les gestes et postures a été organisée par les infirmières du CDG45, en partenariat avec l'assistante de prévention.

Formation	Nb d'agents bénéficiaires	Nb jours	Total jours
Sensibilisation aux gestes et postures	11	0,5	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>0,5</b>	<b>5,5</b>

### Les formations dispensées par d'autres organismes

L'enveloppe budgétaire allouée, en 2023, aux actions de formations à destination des agents du CDG45 représentait 30 000 euros au total. Cette somme, supérieure aux 20 000 euros attribués en 2022, a permis la finalisation de l'acquisition des compétences des agents post réorganisation des services.

De par la spécificité de certains besoins et les compétences techniques requises pour les agents, le CDG45 peut avoir recours à des organismes proposant des prestations incluses dans des cotisations qui leur sont directement versées ou bien directement payables auprès d'eux.

### FORMATIONS PAYANTES

Formation	Nb d'agents bénéficiaires	Nb jours	Total jours	Organisme	Tarif
Atelier "la métaphore de l'arbre"	1	1	1	PYGMALION	200,00 €
CITIS	4	2	8	ADIAJ	3 648,00 €
Détection et réponse aux incidents de sécurité	1	5	5	HS2	4 536,00 €
DIU Santé - Travail	1	20	20	ISPED	2 450,00 €
Logiciel INDELINE	2	1	2	CEGAPE	980,00 €
MPO - Médiation Préalable Obligatoire	2	7	14	CMAP	9 120,00 €
Perfectionnement Indeline INDEL FOCUS 4 & 5	2	1	2	CEGAPE	980,00 €
Premiers secours en Santé Mentale	4	2	8	HESTIA	864,00 €
Répondre à une plainte RPS, mal être ou stress	1	2	2	AFOMETRA	1 116,00 €
Utilisation de l'outil AGIRHE	1	0,5	0,5		- €
Visio - Les impacts du décret 2022-1043 du 22/07/2022 sur ses pratiques professionnelles	2	1	2	ADIAJ	1 200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>14,5</b>	<b>30,5</b>		<b>25 094,00 €</b>

**QUELQUES CHIFFRES A RETENIR :**

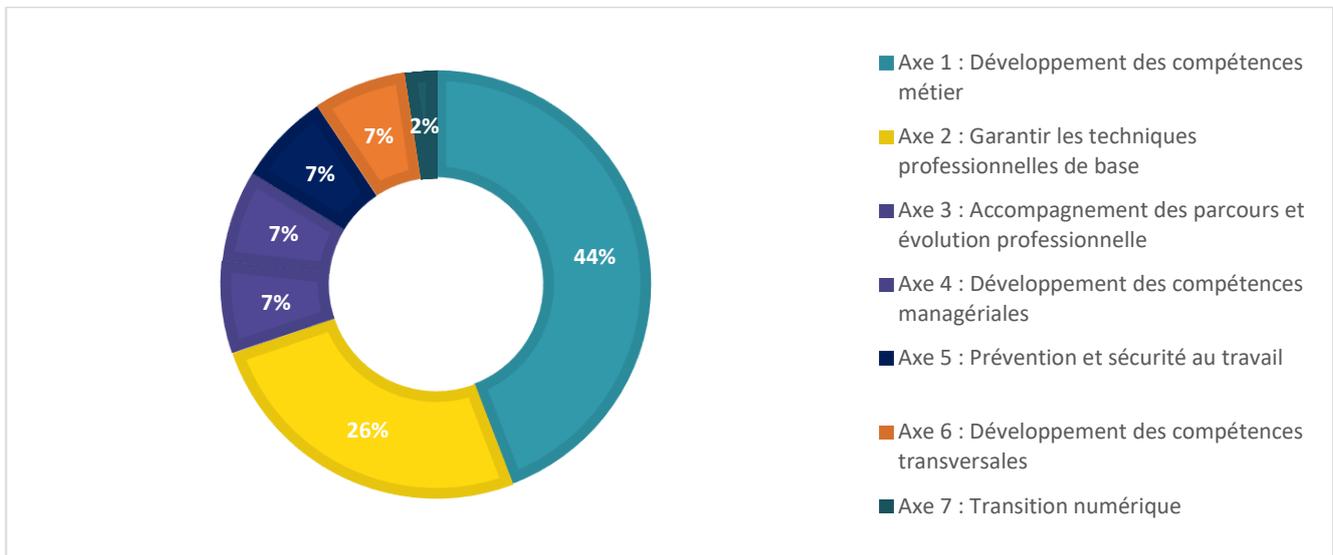
**190 jours de formations** dispensés au cours de l'année 2023 ;

**48 agents concernés** par sa participation à, au moins, une formation dans l'année ;

**25 094 €** de financement de formations externes, exclusivement à destination des agents du CDG45.

*Bilan des formations 2023 sur les axes stratégiques :*

Sur l'année 2022, 41% des formations viennent développer les compétences métier des agents et 28% viennent garantir les techniques professionnelles de base. En troisième position, 17% des formations dispensées sont de nature à garantir la santé et la sécurité au travail.



Formation	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Axe 6	Axe 7
Dossiers CNRACL sur la plateforme PEP's : de la gestion du compte individuel retraite à la liquidation de pension	X						
Excel 2013-Niveau 2- Utilisateur intermédiaire MS		X					
Formation d'intégration - catégorie C		X					
La force de l'argumentation dans la communication	X						
La gestion des positions statutaires	X						
La maîtrise de son argumentation orale pour convaincre	X						
La maîtrise des droits à congés pour raison de santé	X						
La maîtrise du régime juridique des agents contractuels de droit public	X						
La mise en œuvre de l'action disciplinaire	X						

La prévention et la régulation des conflits pour les chefs d'équipe				X			
La rémunération des absences pour raison de santé	X						
La tenue du dossier individuel de l'agent	X						
L'archivage électronique	X						
Le contrôle de légalité	X						
Le fonctionnement et le suivi du conseil municipal	X						
Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité				X			
Le tableau de bord comme outil de pilotage		X					
L'élaboration, le pilotage et la mise en œuvre d'un plan de formation						X	
Les fondamentaux de la gestion de la rémunération		X					
Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines		X					
Les fondamentaux de la pédagogie		X					
Les indemnités des élus locaux	X						
Les régimes de cotisations spécifiques dans la rémunération	X						
Les règles d'élaboration et d'exécution du budget de la collectivité	X						
L'instruction des autorisations d'occupation des sols à destination des instructeurs débutants		X					
Préparation concours rédacteur			X				
Réseau d'échanges territorial ANT 45 : présentation de l'offre de services 2023	X						
Validation des acquis de l'expérience : un dispositif adapté à mon projet professionnel			X				
Stage Intra - atelier de codéveloppement						X	
Stage Intra - L'animation d'une équipe à distance ou multi-sites				X			
Stage Intra - Le télétravail : savoir s'organiser et développer son efficacité		X					
Sensibilisation aux gestes et postures					X		
Atelier "la métaphore de l'arbre"						X	
CITIS	X						
Détection et réponse aux incidents de sécurité							X
DIU Santé - Travail		X					
Logiciel INDELINÉ		X					
MPO - Médiation Préalable Obligatoire			X				
Perfectionnement Indeline INDEL FOCUS 4 & 5	X						
Premiers secours en Santé Mentale					X		
Répondre à une plainte RPS, mal être ou stress					X		
Utilisation de l'outil AGIRHE		X					
Visio - Les impacts du décret 2022-1043 du 22/07/2022 sur ses pratiques professionnelles	X						
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>